



# BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON

N° 208 - Octobre 2024



## SOMMAIRE

- 2 | Edito / Remise de chèques
- 3 | A Kantindi, un projet collectif
- 4-5 | Info pays : Madagascar  
LE RELAIS MADAGASCAR
- 6 | Sénégal : Retour sur le projet  
GESCOD-ACCIR  
Rwanda : A la Ferme du Lac
- 7 | L'eau coule à Manigri
- 8 | Portraits de femmes

## Edito



Ce numéro 208 du bulletin vous fera découvrir trois nouveaux projets soutenus par l'ACCIR : Manigri, dans la Donga au Bénin, Kantindi près de Dapaong au Togo, Fianarantsoa à Madagascar.

Chaque projet est une aventure en soi, une tentative de répondre à la demande des paysans locaux : améliorer le quotidien de leur famille, préparer un avenir meilleur.

Chaque projet commence par une rencontre, programmée ou au hasard d'un voyage d'étude ou d'une mission.

Rencontre de personnes, qui prennent le temps de se connaître, d'échanger, de créer du lien, d'instaurer la confiance au-delà des promesses, pour que l'action s'inscrive dans la durée.

Rencontre de deux mondes parlant d'une même voix du même métier. Nous nous comprenons parce que nous nous ressemblons. Semer, protéger et nourrir la plante, récolter, stocker, consommer ou vendre, nous faisons la même chose. Nous partons là-bas avec nos différences, nous revenons avec nos ressemblances.

Patrick LEROY, président

## Remise de chèques des Sohettes

L'ACCIR a bénéficié une nouvelle fois de l'action des agriculteurs de Lavannes.



« Les Sohettes : bientôt 10 ans ! Accompagnés par la FDSEA, bientôt 10 ans que les agriculteurs locaux cultivent les terres du parc d'activités Reims Bioeconomy Park des Sohettes près de Bazancourt. Pour rappel, les agriculteurs qui participent à cette action sont volontaires, bénévoles et reversent l'intégralité des bénéfices. Cette année, la Banque Alimentaire de la Marne, le dispositif REAGIR géré par l'ADASEA 51 et l'ACCIR ont ainsi pu bénéficier de 25 000 €. Une belle action qui a été récompensée aux étoiles de l'agriculture en février 2024 avec le prix de l'étoile solidaire. Ce prix a permis de mettre en lumière les agriculteurs locaux qui œuvrent et s'engagent envers des associations. Merci à tous les agriculteurs, à l'ensemble des partenaires, la CCI Marne en Champagne, Cérésia, Cristal Union, Luzeal et les associations qui s'engagent au quotidien ».

Reprise de l'article paru dans la Marne Agricole.

TOGO Par Daniel COUEFFE, membre de la commission et responsable du projet Kantindi;

## A Kantindi, un projet collectif pour mieux vivre

A Kantindi, près de Dapaong au nord du Togo, le collectif LAFIA PAA (la santé avant tout) avait une urgence : acheter des engrais pour la nouvelle campagne de production de maïs.

### « 2022 une année calamiteuse »

Le collectif LAFIA PAA regroupe 135 producteurs dont une grande majorité de femmes, répartis en 5 groupements. Une présidente fédérale assure la cohésion globale. Les parties administrative et comptabilité sont assurées par Emmanuel et Elise LABDIEDIO, instituteurs du village. Pour tous, l'activité agricole principale se concentre sur la période pluviale de mai à décembre pour la production de maïs. Les bénéficiaires d'un point d'eau font du maraîchage de contre saison sur janvier-mai. Les autres pratiquent des Activités Génératrices de Revenu (AGR) : fabrication et vente d'une bière locale, petit élevage, vente sur les marchés...

Les pratiques agricoles traditionnelles dans cette Région des Savanes ont conduit à une inévitable dégradation des écosystèmes nécessitant le recours aux intrants chimiques. En 2022, une mauvaise qualité des engrais, liée à une forte hausse des prix, ont conduit à une forte dégradation de la situation financière de l'association. Le soutien de l'ACCIR a été sollicité.

### Dès 2024, offrir à chacun les capacités de s'adapter et d'évoluer

Après une année où le relais fut assuré par l'association l'Acacia et le Néré, l'ACCIR soutient l'achat d'engrais sous la forme d'un prêt de campagne. Les intérêts du prêt resteront dans les caisses du collectif pour aider à la constitution du fonds de roulement. L'ACCIR finance également l'achat de petits matériels et d'une égreneuse à maïs.



Formation compostage.



Formation biopesticide.

En même temps, l'ACCIR aide à la mise en place de systèmes de production durables agroécologiques mieux adaptés au contexte local. L'évolution vers de nouvelles pratiques passe nécessairement par la formation.

### Des formations en cours

Isaïe est chargé de la partie fertilisation. Il forme les agriculteurs à la technique du compostage pour réduire, voire arrêter l'utilisation d'engrais minéraux. L'essentiel de la matière première est constitué de déchets verts avec une petite quantité de fumier et de cendres achetés à l'extérieur.

Martine, initie les producteurs à la réalisation d'un biopesticide à base de graines de neem, arbre endémique du secteur. Après la récolte et la transformation des graines, l'huile produite est utilisée comme base de traitement sur les cultures.

Tous participent à la fabrication des 2 produits et à leur mise en place sur des champs-école. Des bandes témoin permettront de mettre en évidence leur intérêt. Ensuite, chacun reproduira ces nouvelles pratiques chez lui.

### En 2025, de nouvelles actions pour s'inscrire dans la durée.

S'orienter vers un système de production durable nécessite de s'investir dans un projet global et structurant. L'association actuelle va évoluer vers une forme coopérative avec un engagement de chacun. Dans un esprit de recherche d'autonomie de production, des réflexions s'orientent vers la possibilité de développement de petit élevage, d'agroforesterie, d'alphabétisation, de petite mécanisation.

La motivation et l'investissement dont producteurs et animateurs font preuve conduisent à penser que d'autres réflexions pourront voir le jour. Ces actions collectives sont primordiales afin d'assurer la viabilité de l'association.

# Madagascar

L'Accir agrandit son rayon d'action en Afrique et vient soutenir un projet à Madagascar. Celle que l'on surnomme « La Grande Ile » est une terre de contrastes. Des hauts plateaux à la mer, entre climats tropicaux et arides, elle offre une grande diversité de productions agricoles.

L'Ile de Madagascar est située au Sud-Ouest de l'océan Indien et s'étend du Nord au Sud sur plus de 1500 kilomètres. Sa population est de 30 000 000 d'habitants et devrait doubler d'ici 2040. Elle possède une incroyable biodiversité (5% de la biodiversité mondiale).

## Un peu d'histoire...

Traditionnellement et depuis les premiers peuplements on pratique la culture sur brûlis. Elle consiste à défricher un boisement par le feu et à cultiver les sols fertilisés par la combustion du bois. L'époque coloniale (de 1895 à 1960) a vu se constituer de grandes exploitations de cultures de rente (café, vanille, girofle, coton, sisal et canne à sucre). Elle a également vu l'essor d'une timide mécanisation et a permis la création d'un réseau routier et ferroviaire. Aujourd'hui la majorité des exploitations sont de type familial. (Surfaces de 200 ares en moyenne). Elles sont très peu mécanisées et nécessitent beaucoup de main d'œuvre. C'est essentiellement une agriculture de subsistance.

## Les différentes productions agricoles :

### La culture du riz :

Le riz est la première production agricole du pays et la base de l'alimentation. C'est à Madagascar qu'a été inventé « le système de riziculture intensif ». Cette technique a été adoptée partout dans le monde et a permis des gains de rendement significatifs mais elle peine à se démocratiser à Madagascar. Par conséquent 5 à 10% des besoins en riz de la population sont importés.

### L'Élevage

Les principaux élevages sont de type avicole ou bovin dont les fameux zébus qui revêtent une importance économique mais aussi socio-culturelle. Les élevages porcins et caprins sont également pratiqués mais dans une moindre mesure.

### Autres « Grandes cultures » :

Le manioc, la pomme de terre, la patate douce, et le maïs constituent le deuxième apport calorique des ménages Malgaches en particulier en période dite « de soudure », c'est-à-dire lorsque les stocks de riz sont au plus bas entre deux récoltes.

### Légumes :

Les hauts plateaux produisent l'essentiel de la production légumière du pays, celle-ci étant généralement cultivée en intersaison. Les principales productions maraî-



chères sont les légumineuses, la tomate, le chou et l'oignon. La culture de brèdes et de légumes feuilles est également très répandue.

## Fruits, cultures de rente et pêche :

Les fruits exotiques sont principalement cultivés dans le Nord et l'Est de l'île. Les cultures de rente (vanille, girofle, cacao, café et poivre) représentent à elles seules 70% du montant des exportations agricoles. Enfin la filière pêche représente 12% des exportations agricoles notamment grâce à l'élevage de crevettes.

## La filière semences

La production formelle et la diffusion de semences sont faibles et réalisées principalement dans le cadre de projets financés par des bailleurs de fonds. La plupart des producteurs utilisent donc une partie de leur production pour semer ou bien achètent les graines qu'ils trouvent sur le marché local.

## Les défis à venir :

Aujourd'hui Madagascar doit faire face à de nombreux défis : nourrir une population croissante, s'adapter au dérèglement climatique et lutter contre l'érosion induite par le défrichement. De nombreux acteurs internationaux se mobilisent pour apporter leur soutien aux organisations paysannes, aider à structurer les filières, financer de la formation et du matériel. Il est souhaitable que l'agriculture se professionnalise pour répondre à tous ces défis d'autant que le potentiel agricole de ce pays est immense.

# Un Nouveau Partenaire : LE RELAIS MADAGASCAR à Fianarantsoa

Un Nouveau Projet : La promotion de l'agroécologie et de la production de semences maraîchères paysannes.

## LE PROJET TRIENNAL VISE À

- Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et basée sur les concepts de l'agroécologie.
- Accompagner et former à la production de semences paysannes reproductibles pour autonomiser les paysans face aux intrants.
- Développer une filière de production de semences maraîchères de qualité par un réseau de producteurs multiplicateurs.

## LES MOYENS

### Aménagement du site :

- Construction d'un bâtiment qui puisse servir d'aire de séchage, de stockage et de salle de formation.
- Mise en place d'un système de pompage solaire.

• **Écoles paysannes** : format ouvert à tous les producteurs et productrices se situant aux alentours des sites de production pour diffuser largement les techniques agroécologiques et servir de pool de producteurs pour l'élargissement des groupes de producteurs-multiplicateurs.

- Plusieurs thématiques abordées telles que la fertilité du sol, la gestion de l'eau, le paillage, les ady gasy (PNPP), etc.
- Des formats courts à la demi-journée, 2 samedis par mois.

• **Formation des techniciens** :

- Renforcement des compétences des techniciens-formateurs (11 actuellement) pour assurer le meilleur conseil auprès des multiplicateurs.

### Formation des multiplicateurs de semences :

- Une formation spécifique à la production du type de semences retenues par les producteurs.
- Une formation spécifique autour des traitements naturels et de la fertilisation du sol.

### Suivi - conseil :

- A ce jour, il est prévu un suivi-conseil par mois, et des suivis à la demande selon le cycle de production



Une productrice, sa fille et sa parcelle.



ou les problèmes rencontrés (ravageur, maladie, problème de germination...).

- Des réunions collectives trimestrielles seront organisées pour assurer l'animation et la vie du groupe. Pour discuter des procédures de certification ou autres, de la procédure de garantie des produits, etc.

## Les objectifs et indicateurs :

- **30 producteurs** en contrat de multiplication.
- Surfaces contractualisées en production de semences et quantités produites.
- Nombre de paysans et paysannes formés en production de semences et en agroécologie.

## Retour sur le projet GESCOD-ACCIR

La mission du mois de juin, en Casamance, nous a permis de rendre visite aux trois groupements de femmes dans les trois départements de l'EIZ (ex-Région de Ziguinchor). Le projet réalisé en 2023, concernait 3 groupes de 25 femmes organisées en GIE et toutes adhérentes d'une Maison Familiale.

Leurs périmètres de 1 hectare sont bien grillagés et fermés ce qui empêche les visites inopportunes des animaux ! Daouda Diouf, responsable de GESCOD à Ziguinchor était très satisfait du bon déroulé de la formation assurée par Saër Gaye, formateur qualifié en maraîchage et directeur de la MF de Potou. Il nous a semblé impressionné par la motivation des femmes et leurs excellents résultats dans leurs premières récoltes. A Oukhout, par exemple, il a déjà été récolté 5,850 t d'oignons, 112 kg de piments ...

Les femmes de Thionck Essyl ont reçu une formation en transformation, mais elles auraient besoin d'un complément concernant le séchage, l'étiquetage des bocaux. L'achat de bocaux neufs est un problème, il est difficile de faire l'avance pour stoker (350 cfa chez le grossiste et 500 chez le détaillant pour les petits pots) et difficile aussi de répercuter le prix des bocaux.

Le projet GESCOD-ACCIR pour 2024 concerne la mise en place de fruitiers autour du périmètre : 1000 plants sont en cours de production à l'ISRA de Ziguinchor, ils seront distribués auprès de trois GIE. Un technicien de l'ISRA participera à la mise en place avec les femmes et assurera le suivi.



### LAISSONS PARLER LES FEMMES :

- J'ai récolté 2 sacs de 25 kg d'oignons vendus 680 cfa le kilo (1 € = 650 cfa), j'ai gardé 50 kg pour ma famille et offert 25 kg
- L'utilisation de nos bénéfices, c'est prioritairement la nourriture, la scolarisation des enfants et enfin l'achat de vêtements
- Le GIE renforce le lien social et crée de la solidarité, nous passons nos journées ensemble et nous mangeons sur place
- Avant, nous faisons du petit commerce à Dakar, nous devions quitter nos familles plusieurs semaines ; les revenus générés ici nous ont permis d'abandonner cette activité
- Les productions sont suffisantes pour l'alimentation de la famille, les surplus sont vendus ou transformés

## A la Ferme du lac au Rwanda la formation a bien démarré

Le cycle de formation en agroécologie des agricultrices et agriculteurs du District de Ngoma dans l'Est du Rwanda a démarré début septembre conformément à la convention établie entre l'ACCIR qui finance l'opération et l'association Humura qui exécute le projet.



Butte de culture.

Parmi le grand nombre de candidats, 50 personnes ont été retenues en privilégiant celles et ceux qui manifestent un intérêt certain pour l'agroécologie et qui ont la capacité de mettre en application la formation reçue. Une attention particulière a été portée à l'inclusion des femmes et des jeunes.

Au mois d'août, les 4 formatrices et formateurs, qui avaient déjà conduit un programme similaire en 2023, se sont réunis pour finaliser les modules en ajoutant de nouveaux éléments comme la fabrication du BIOCHAR. L'agronome du secteur et les membres du ROAM (Rwanda Organic Agriculture Movement) sont venus valider la formation qui va s'étaler sur 4 mois.

En complément à cette formation le projet prévoit, l'aménagement, à titre pédagogique, de la porcherie et de l'étable de la ferme.

## L'eau coule à Manigri

Trop excentrés au sud de la Donga pour bénéficier de l'appui des techniciens de ABS Développement, les maraichers de Manigri étaient connus de Cœur de Vivescia depuis 2016 pour une étude d'aménagement d'un bas-fond autour d'un barrage.



L'eau coule.



Château d'eau de Manigri.

### De barrage en château d'eau

Ce barrage avait été construit par l'Etat béninois en 1999, mais s'est effondré en 2003 sous l'effet d'une crue dévastatrice. Avec Charles Dramane comme partenaire local, Cœur de Vivescia avait étudié la remise en état de l'ouvrage, étude abandonnée en 2018. En 2021, des travaux ont commencé pour la construction d'un nouveau barrage. Ils sont à l'arrêt actuellement, mais « la Mairie est à pied d'œuvre pour le redémarrage des travaux ».

Au centre de Manigri, entre les quartiers Ikanni et Oké, un autre bas-fond est aménagé, propriété de la ville de Manigri, mis à disposition des maraichers regroupés en coopératives simplifiées : OLATEWOMI et SOUROU L'OBA.

ENABEL, l'agence de développement du gouvernement fédéral belge, y avait financé deux forages de 80 m de profondeur avec deux pompes solaires et un

château d'eau à 4 cuves. Pour diverses raisons de sous-dimensionnement des pompes, de sécurités électriques défaillantes et aujourd'hui de panneaux solaires cassés, l'installation ne fonctionne plus depuis août 2022. Les forages, le château d'eau et les cuves sont en bon état.

### Une visite opportune

Invité par Jacques Dramane, le fils de Charles, à visiter le site lors du passage d'une mission ACCIR en janvier 2024, nous y avons rencontré le chef d'arrondissement, Mr Latifou AROULA, et les représentants des coopératives de maraichers. Ces personnes nous ont fait part de leur souhait de réhabilitation du système d'irrigation avec l'appui financier de l'ACCIR.

Avec l'aide d'un partenaire local, Hassirou TCHANI, membre de ABS Développement, un dossier a été élaboré pour le remplacement des pompes et des panneaux solaires par une entreprise locale. Et l'eau coule depuis le mois de juillet !

### Un projet complet

Le financement ACCIR du projet prévoit aussi un appui technique aux maraichers de Manigri et de deux autres villages. Jacques DRAMANE, diplômé du Lycée Agricole de Bariéno, reprendra le même programme de suivi que faisait ABS Développement, notamment la fabrication et l'utilisation du compost, la mise en place des pépinières et le suivi des cultures, au rythme de deux visites par mois pendant 8 mois.

A l'avenir, le périmètre irrigable pourrait grandir avec la construction de bassins de stockage d'eau, et pourquoi pas, de la pisciculture.

Patrick LEROY,  
responsable de la commission Togo-Bénin

# Portraits de femmes



© Photos Patrick Pinot, Région Centrale, Togo.

**En 2024, vous souhaitez soutenir l'Accir et apporter votre contribution par un don !**

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez de 66% de déduction, dans la limite de 20% de revenu imposable

Nom/Société .....

Représenté par : Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Code Postal ..... Ville ..... Tél. ....

Email .....

**Quel que soit votre choix merci de nous faire parvenir ce bulletin d'adhésion par courrier ou par mail.**

## Don ponctuel

Je verse une cotisation annuelle de **30 €**     Je verse un don complémentaire annuel de : ..... €

Je fais un chèque à l'ordre de l'ACCIR     Je fais un virement à l'ordre de l'ACCIR

**Banque de l'ACCIR : CANORDEST - IBAN : FR76 1020 6000 8120 1159 3800 081 - BIC : AGRIFRPP 802**

## Don régulier

Montant du don :     **20 €**     **30 €**     **50 €**     ..... €

Fréquence :     **Trimestriel**     **Semestriel**     **Annuel**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur mon compte ci-dessous, au plus tard le 8 du mois, en faveur de l'ACCIR. Vous pouvez interrompre votre prélèvement à tout moment sur simple demande par mail, téléphone ou courrier.

Nom de l'établissement bancaire :

Désignation du compte à débiter : IBAN : ..... BIC : .....

## Association bénéficiaire :

**Association Champenoise de Coopération Inter Régionale (ACCIR)**

**Complexe Agricole du Mont Bernard-Route de Suippes 51000 CHALONS en CHAMPAGNE**

Numéro ICS : FR61ZZZ538232

**Je retourne le présent coupon accompagné d'un relevé d'identité bancaire (IBAN)**

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par Email.

Fait à : ..... Date : ..... Signature :

Conformément à la loi du 6.2.1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur notre fichier que nous nous engageons à ne pas communiquer à aucun organisme externe à l'ACCIR.